

# Quelles protections et quel avenir sur la plage ?

Tous les spécialistes sont unanimes. Le réchauffement climatique entraîne des perturbations météorologiques et une montée des eaux inéluctable des océans. "La conjonction des phénomènes est exceptionnelle en ce début d'année, se rassure Laurent Joneau. Mais c'est vrai qu'il va falloir réfléchir sur l'avenir. Notre rencontre avec les maires ira dans ce sens." Si le responsable des établissements de plage préconise "un système de containers" pour les clubs de plage et "des rotondes surélevés comme pour le Nina", certains autres sont plus pessimistes, comme aux Canetons. "L'avenir ? On ne pourra jamais tout protéger. Je ris- que d'être le dernier de la baie à pouvoir ouvrir."



*A l'image du club Mickey, plage Benoît, dont les installations ont souffert, il faudra sans doute réfléchir à des solutions hivernales*

L'association Vert pays blanc et noir va plus loin en s'in- terrogeant sur ces construc- tions de plage en dur. "Doit- on être surpris que ces structures, si près de l'eau et construites sur le Domaine

public maritime, soient détruites par les tempêtes hivernales ?... Comment le représentant de l'Etat pour- rait-il prendre la décision de déclarer catastrophe natu- relle des événements clima-

tiques qui ont contribué à la dégradation de construc- tions illégales ?..."

L'association Estuaire Loire Vilaine, qui se préoccupe notamment de la qualité des fonds marins, va plus loin par la voix de Jean- Claude Ménard. "Selon les prévisions actuelles, dans un siècle l'eau aura monté de 1 m à 1,20 m. Avec de la houle comme ces derniers jours, le remblai de La Baule saute, Le Croisic et Le Pouliguen sont sous les eaux et il n'y a plus de marais salants." Sans tomber dans le catastrophisme, seules des solutions de moyen terme sont envisageables, "comme laisser des zones tampons, construire sur pilo- tis et remonter le sable de la baie."

C.L